

Le sujet de l'affaire Camus

Renaud Camus, *Corbeaux. Journal 9 avril – 9 juillet 2000* suivi de *Pièces rebutées et autres*. Avec un texte de Mark Alizart. S.l. : Les Impressions Nouvelles, 2000.

Renaud Camus a publié, depuis 1975, près de cinquante ouvrages. La presque totalitéⁱ d'entre eux ont été publiés par Paul Otchakovsky-Laurensⁱⁱ, dont l'activité éditoriale en faveur de la littérature française contemporaine, depuis l'OuLiPo jusqu'aux romans de la dernière génération (parmi lesquels, ceux de Marie Darrieussecq, Camille Laurens, Frédéric Boyer et Guillaume Dustan) aide de ses choix le travail de discernement du lecteur et du critique dans la masse énorme des livres qui paraissent chaque année en France. P.O.L détient sur la production littéraire de Renaud Camus un droit d'exclusivité, droit dont il a pleinement usé jusqu'à l'année dernière. En 2000, P.O.L a encore publié quatre livres de Renaud Camus. Mais en 2000, également, trois livres de Renaud Camus n'ont pas été publiés par P.O.L. Deux de ces livres ont paru aux éditions Fayard. Le troisième — *Corbeaux* — a paru par les soins d'une petite société franco-belge, Les Impressions Nouvellesⁱⁱⁱ. Les trois livres refusés par P.O.L font partie d'un *Journal* dont une dizaine de volumes ont précédemment paru chez cet éditeur. Il faut par ailleurs signaler qu'un autre livre de l'auteur, *P.A.*, avait bien été publié en 1997 chez P.O.L, mais avec certains passages laissés en blanc : ces blancs marquaient le refus de l'éditeur de les laisser éditer sous sa responsabilité. Enfin, on sait par le *Journal* qu'un manuscrit, intitulé " L'ombre gagne " et à ce jour toujours inédit, a été proposé il y a quelques années par Camus à P.O.L, lequel l'a refusé, ainsi que de nombreux autres éditeurs à sa suite.

Pourquoi avoir rappelé minutieusement le parcours éditorial de R.C. ? C'est qu'il est reposant de laisser parler d'abord les faits qui forment le contexte d'une des affaires les plus scandaleuses qui aient, au cours de ces dernières années, secoué le monde littéraire et intellectuel français. De fait, à la parution de *La Campagne de France (Journal 1994)*, le premier des deux tomes du *Journal* parus aux éditions Fayard, Renaud Camus, s'est vu accusé par la presse française puis, dans la presse, à plusieurs reprises, par un certain nombre d'intellectuels (parmi lesquels Michel Deguy, Jacques Derrida, Bernard-Henri Lévy, Philippe Sollers) de tenir des propos antisémites. Et c'est pour une semblable raison que son éditeur ordinaire, Paul Otchakovsky-Laurens, avait refusé de publier *La Campagne de France*, certains des passages de *P.A.* ainsi que le manuscrit connu sous le titre de " L'ombre gagne ". Fayard eut bientôt retiré *La Campagne de France* des librairies ; dix semaines plus tard, une seconde édition, délestée des passages litigieux et agrémentée d'une préface de Claude Durand, éditeur responsable chez Fayard, était mise en vente.

Durant l' " affaire Camus " (pour reprendre l'expression employée par la presse), les accusations ont pris une tournure grave et violente, les débats ont été tendus et passionnés, les arguments sont apparus contradictoires et échelonnés sur plusieurs registres d'interprétation. Renaud Camus n'a jamais regretté les propos qu'il avait écrits et il a toujours nié qu'ils pouvaient être tenus pour antisémites. Deux principaux conflits se sont dès lors entremêlés dans cette affaire : l'un, aggravé par le fait que le livre n'a plus été disponible pendant tout un temps, est herméneutique et porte sur la nature des propos tenus dans *La Campagne de France* ; l'autre est éthique aussi bien qu'esthétique : il met en jeu les droits (notamment juridiques) de l'expression littéraire et représente les dangers socio-culturels liés à ces droits.

Corbeaux, également refusé par P.O.L comme par plusieurs autres éditeurs, est le journal des événements qui ont suivi la publication de *La Campagne de France*. Ouvert au 9 avril, arrêté le 9 juillet, il a paru en novembre de la même année 2000. Il témoigne des sentiments, pensées

et activités qui ont agité l'auteur durant la phase la plus intense de l'affaire Camus. Comme Renaud Camus s'en défend d'emblée dans l'avant-propos, *Corbeaux* n'entend pas fournir de réponses de fond. Ces réponses devraient être données dans un livre ultérieur, *Du Sens*^{iv}, dont l'auteur avait annoncé le projet précédemment même aux événements de l'année 2000.

La place manque ici pour suivre le cheminement du journal ; et ce serait une tâche trop ingrate d'en donner un résumé, car l'intérêt du journal se loge dans le détail des faits et, par endroits, dans le bonheur de l'expression. Mentionnons seulement que cette affaire fit un détour par les Etats-Unis. Le 22 avril, en effet, Renaud Camus partait pour une tournée de conférences dans des universités américaines (Columbia University, Pennsylvania University) qui devait être couronnée par un colloque consacré à son œuvre à l'Université de Yale. Ce colloque eut lieu, mais le département de français qui devait en être l'invitant se retira en signe de désapprobation, quoiqu'il laissât les lieux à disposition, et le programme de la première après-midi fut modifié afin de laisser à ceux qui le souhaitaient — l'écrivain, les conférenciers, le public de professeurs et d'étudiants — l'occasion d'exprimer leur avis au sujet des événements récents. Le colloque se terminait qu'on annonçait dans la presse française qu'il n'avait pas eu lieu ! S'ensuivit une série de communications et d'articles, certains ayant parus, d'autres non, qui cherchaient à éclairer les positions universitaires américaines vis-à-vis de sieur Camus, ajoutant encore à la confusion générale.

Mais si la lecture de *Corbeaux* donne une impression de confusion, la complexité de l'affaire Camus n'en est pas l'unique motif. Ce journal témoigne également de la difficulté à établir une chronique dans son immédiate actualité. Y fait notamment obstacle l'entremêlement des temporalités qui composent le récit en raison des différentes vitesses de réaction mises par les uns et les autres (selon leur degré d'implication, leurs états d'humeur, leurs autres occupations), en fonction des délais de parution des textes dans la presse, leur mise en circulation, leur diffusion sur Internet (notamment via le site personnel de Renaud Camus), enfin à cause des distances interatlantiques et d'autres accidents de communication (coups de téléphone manqués, lettres, rumeurs).

Non moins que les décalages chronologiques, les rapports entre les différents protagonistes intervenus durant l'affaire fait de la lecture de *Corbeaux* un exercice assez élaboré d'interprétation du tissu professionnel et socioculturel de toute une société. L'affaire Camus n'aura pas eu le poids de l'affaire Dreyfus, par exemple : elle n'a pas été capable de bouleverser les milieux sociaux et culturels, finement enchevêtrés les uns dans les autres, qui lui préexistent. Dès lors, *Corbeaux* témoigne de la difficulté à percevoir clairement et à assigner les valeurs de représentation microsociale lorsqu'on se trouve être le malheureux jouet de leurs conflits.

Ainsi, par exemple, parmi les universitaires présents au colloque de Yale, lesquels pour la plupart avaient déjà écrits sur l'œuvre de Renaud Camus, certains reconnaissent le bien fondé des accusations qui ont été portées à son endroit dans la presse française, d'autres au contraire ont manifesté leur soutien à l'auteur. Mais, par ailleurs, le milieu académique tient les universitaires dans un consensus de comportement bien plus considérable que ne saurait les opposer un différend qui, pour eux, reste à un niveau somme toute *littéraire* (c'est-à-dire, bien entendu, esthétique, moral et politique), et non pas *personnel*. Soit dit en passant, l'auteur du présent compte-rendu (Sémir Badir) était présent à ce colloque, pas moins que le responsable de la revue où ce compte-rendu est publié (Larry Schehr) et l'un des co-éditeurs de *Corbeaux* (Jan Baetens) ; ils se connaissent suffisamment pour savoir que, sur cette affaire, ils ne portent ni n'expriment des jugements équivalents ; cela ne saurait toutefois les retenir

— que du contraire — de travailler en commun. C’est là ce que Renaud Camus, dans *Corbeaux*, ne peut admettre : “ *Quoi qu’il en soit se confirme ce que j’ai toujours su, à savoir que presque personne n’a d’opinion à soi, ni ne désire en avoir, d’ailleurs. Au contraire : le grand désir, un des plus profonds désirs de l’homme, est de penser ce que pense son voisin. À quelques notables exceptions près, telle[s] qu’Alexandre Albert-Galtier ou Nicholas Fox Weber, chacun, dans l’affaire actuelle, se tourne lâchement vers tous les autres, pour savoir comment il faut en juger, et de quelle façon il convient d’agir. Les universités se cessent pas de se téléphoner les unes aux autres pour apprendre ce qui s’est passé à Columbia ou de quelle manière j’ai été accueilli à Penn. Et elles arrêtent leur position en conséquence — jamais sur le fond du débat* ” (p. 63-64). L’esprit de corps empêcherait les universitaires de penser par eux-mêmes (c’est-à-dire, pour Camus) ; mais par ailleurs c’est bien en tant qu’universitaires qu’ils ont été appelés à intervenir dans le cadre d’un colloque et, partant, à devenir des caractères dans la triste farce qu’est l’affaire Camus.

Ici apparaît un des paradoxes camusiens. Pour le dire en un mot dont on voudrait faire résonner le sens étymologique, Renaud Camus n’est pas, ne veut pas être, *compris*^v. C’est là, pour ainsi dire, sa “ raison d’être ”. En lisant *Corbeaux*, l’impression générale qui se dégage est que l’ensemble de l’affaire se limite pour lui à sa *personne*, singularité dont l’affirmation, ou la contradiction, ne peut se faire que dans la transgression des genres, des milieux, des catégories et du sens commun qui l’entourent et la rejettent. Cette dénégation permanente (*je ne suis pas ce que vous croyez et je suis uniquement en fonction de ce que je ne suis pas*) est accompagnée d’une recherche attentive — souvent passionnante à suivre — du détail d’appartenance d’autrui à une culture ou à un habitus. Autrement dit, il y a chez Camus une forme d’hystérie (*je ne suis surtout pas ce que les autres sont*) qui risque toujours de lui faire passer la mesure et qui, de fait, lui a causé récemment quelque mésaventure. Sur le plan littéraire, il faut bien reconnaître que de telles “ perversions ” sont bien intéressantes à observer...

Sémir Badir

ⁱ Quatre de ces exceptions (*Tricks, l’Élégie de Chamalières, Éloge moral du paraître, Sept Sites mineurs pour des promenades d’arrière-saison en Lomagne*) ont d’ailleurs fini par faire l’objet d’une republication chez P.O.L. La cinquième et dernière exception avant les publications de l’année 2000 — *L’Élégie de Budapest* — est incluse dans un recueil collectif (*Le Voyage à l’Est*, Balland et La Maison des écrivains, 1990).

ⁱⁱ Responsable d’une collection de littérature d’avant-garde, “ Textes ”, chez Flammarion, Otchakovsky-Laurens entreprend en 1978 le lancement de sa propre maison édition, P.O.L, d’abord sous la tutelle financière de Hachette (jusqu’en 1981).

ⁱⁱⁱ L’activité éditoriale de cette société est intermittente. Parmi les auteurs qu’elle a publié : Jean Lahougue, Erwin Panofsky et Jean Ricardou.

^{iv} Renaud Camus sait-il que ce titre est déjà pris ? *Du Sens*, en effet, est le titre d’un des ouvrages majeurs du sémioticien A. J. Greimas.

^v Le journal rapporte d’ailleurs que, d’après Alain Finkielkraut (qui a l’habitude de jouer en France, avec quelques autres, le rôle d’ “ intellectuel public ”, c’est-à-dire celui d’un homme dont les avis sur les sujets les plus divers sont largement médiatisés), la discrétion dans laquelle se développe l’œuvre de Camus, notamment vis-à-vis de l’ “ intelligentsia française ” a favorisé l’interprétation désastreuse qu’elle a suscité à l’occasion de la parution de *La Campagne de France*. Si Camus avait été un homme public, s’il avait appartenu à cette intelligentsia, non seulement il aurait eu tout loisir de s’expliquer, mais sans doute même n’aurait-il pas eu à le faire.